

**Projets de la réserve aquatique de la rivière Moisie  
et de réserves de biodiversité des lacs Gensart, Pasteur et Bright Sand**

**213**  
**DD1**  
Projets de réserve aquatique de la rivière  
Moisie et de réserves de biodiversité des lacs  
Pasteur, Gensart et Bright Sand  
Côte-Nord  
6212-01-204

## **Bilan évolutif des principaux sujets exprimés par les participants**

### **Les limites**

#### *Projet de la réserve de biodiversité du lac Pasteur*

- L'inclusion du lac Walker dans la proposition d'agrandissement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

#### *Projet de la réserve aquatique de la rivière Moisie*

- La protection de l'ensemble du bassin versant de la rivière Moisie.
- La protection du sous-bassin de la rivière Ouapetec.
- La protection du sous-bassin de la rivière Nipissis.
- La protection des lacs de tête du bassin versant de la rivière Moisie.
- La protection de la rivière Moisie en aval du territoire sous protection, soit dans le secteur 0-30 km du cours d'eau.
- Les zones de villégiatures individuelles à exclure.

#### *Projet de la réserve de biodiversité du lac Gensart*

- Les zones de villégiatures individuelles à exclure.

### **Cadres de protection et de gestion**

- L'uniformisation du zonage pour le projet de la réserve aquatique de la rivière Moisie en zone de préservation et usage modéré (zone 2).
- Un conseil de conservation et de mise en valeur spécifique pour le projet d'aire protégée du lac Pasteur.
- Un ou deux conseil de conservation et de mise en valeur pour les projets d'aires protégées de la rivière Moisie et des lacs Gensart et Bright Sand.
- La parité pour la composition du Conseil de conservation et de mise en valeur entre les communautés autochtones et les autres intervenants régionaux et locaux.
- L'articulation des conseils de conservation et de mise en valeur avec les structures en place.